



COMMUNE DE  
HERRLISHEIM

## AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

**1/ Identification de l'organisme qui passe le marché :** Commune de Herrlisheim – 1, rue d'Offendorf – BP 50735 – 67850 HERRLISHEIM.

**2/ Pouvoir Adjudicateur :** Monsieur Serge SCHAEFFER, Maire de Herrlisheim.

**3/ Objet du marché :** Fourniture d'électricité et de services associés pour la commune de Herrlisheim.

**4/ Mode de passation du marché :** Marché passé en procédure adaptée conformément aux dispositions de l'article L 2123-1 et R 2123-1 1° du Code de la commande publique.

**5/ Allotissement et nomenclature CPV :** Il n'est pas prévu de décomposition en lots.  
Nomenclature CPV : 31682000-0 « Approvisionnement en électricité » / 09310000 « Electricité »

**6/ Durée du marché :** Marché d'une durée de 1 an, renouvelable 1 fois par période d'un an, à compter du 01<sup>er</sup> janvier 2021.

**7/ Dématérialisation de la procédure :** Les candidats devront utiliser le profil acheteur de la collectivité, à savoir [www.marches-securises.fr](http://www.marches-securises.fr), notamment pour :

- ⇒ Télécharger le dossier de consultation
- ⇒ Formuler leurs demandes de renseignements complémentaires
- ⇒ Et déposer leur pli.

**8/ Contenu du dossier de consultation :** Renvoi à l'article 4 du règlement de consultation.

**9/ Date limite de remise des plis :** Le lundi 2 novembre 2020 à 12h00.

**10/ Durée de validité des offres :** 120 jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

**11/ Voies de recours :** Instance chargée des procédures de recours et auprès de laquelle des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours :

Tribunal Administratif de Strasbourg - 31, avenue de la Paix – BP 51038 – 67000 Strasbourg

Tél : 03 88 21 23 23 / Fax : 03 88 36 44 66 / ✉ : [greffe.ta-strasbourg@juradm.fr](mailto:greffe.ta-strasbourg@juradm.fr)

**12/ Date d'envoi de l'avis à la publication :** Le 28 septembre 2020

Serge SCHAEFFER

Maire